



La société Echo SA, qui fabrique principalement des pièces électroniques pour des appareils de contrôle, a son siège à Sargans SG. Elle est détenue à 100% par M. Ernst Eicher. On vous a demandé de déterminer les conséquences fiscales des situations suivantes concernant l'impôt sur le bénéfice et l'impôt sur le capital dans les états financiers d'Echo SA au 30 juin 2020.

Exercice 1

Le ducroire comptabilisé s'élève comme l'année passée à 30 000 francs. Les créances issues de livraisons et de prestations (30 000 francs étranger, 40 000 francs Suisse) comprennent désormais un débiteur étranger (20 000 francs) qui va bientôt faire faillite. Le forfait fiscalement accepté pour le ducroire s'élève à 5% sur les débiteurs suisses et à 10% sur les débiteurs étrangers. Le ducroire de 30 000 francs constitué l'année précédente (valeur fiscalement acceptée 10 000 francs) n'a pas encore été dissout.

Indiquez les conséquences fiscales en calculant les corrections fiscales par rapport au bilan commercial/compte de résultat.

Solution

Conséquences

Le bénéfice imposable diminue de 13 000 francs.
Le capital imposable augmente de 7 000 francs.

Calcul

Correction de valeur individuelle débiteurs	CHF	20 000
Ducroire forfaitaire sur les autres débiteurs		
10% × CHF 10 000 (= CHF 30 000 – CHF 20 000)	CHF	1 000
5% CHF 40 000.00	CHF	2 000
Ducroire accepté	CHF	23 000
– Ducroire comptabilisé	CHF	30 000
Différence	CHF	7 000
Réserves latentes sur le ducroire	CHF	7 000
– Réserves imposées sur le ducroire		
de l'année précédente	CHF	–20 000
Différence (négative = réserves imposées		
à dissoudre fiscalement)	CHF	–13 000

Exercice 2

La transformation de l'entrepôt ayant pour effet d'en augmenter la valeur (amortissements fiscalement admis maximum 7% de la valeur comptable), réalisée au début de l'exercice et dont le coût a été de 200 000 francs, a été intégralement imputée au compte de résultat.

Indiquez les conséquences fiscales en calculant les corrections fiscales par rapport au bilan commercial/compte de résultat.

Solution

Conséquences

Le bénéfice imposable augmente de 186 000 francs.
Le capital imposable augmente de 186 000 francs.

Calcul

Transformation entrepôt	CHF	200 000
– Amortissement 7% CHF 200 000.00	CHF	–14 000
Réserves imposées transformation entrepôt	CHF	186 000

Exercice 3

Pour permettre une procédure d'autorisation rapide pour la transformation de l'entrepôt, les montants suivants ont été versés et comptabilisés comme des frais d'administration de l'immeuble d'exploitation.

- Au propriétaire du terrain voisin 4 000 francs
- Au responsable de l'office compétent pour la procédure d'autorisation 2 000 francs

Indiquez les conséquences fiscales par rapport au bilan commercial/compte de résultat.

Solution

Base légale déterminante: art. 59 al. 2 LIFD

Conséquences: Le bénéfice imposable augmente de 2 000 francs.

Exercice 4

Un véhicule de service entièrement amorti a été vendu pour 20 000 francs, et le bénéfice a été comptabilisé comme résultat extraordinaire. Sur les amortissements comptabilisés au cours des années précédentes, 9 000 francs ne sont fiscalement pas admis.

Indiquez les conséquences fiscales par rapport au bilan commercial/compte de résultat.

Solution

Conséquences

Le bénéfice imposable diminue de 9 000 francs.
Le capital imposable diminue/augmente de 0 francs ou ne change pas.

Exercice 5

Dans le bilan commercial, le poste suivant a notamment été porté à l'actif et n'a pas été amorti: cours informatique du comptable 3 000 francs

Indiquez les corrections fiscales par rapport au bilan commercial/compte de résultat ou les conséquences fiscales.

Solution

Conséquences

Le bénéfice imposable diminue de 3 000 francs.
Le capital imposable diminue de 3 000 francs.

Exercice 6

En mai 2020, Echo SA a créé un nouvel établissement stable à Vaduz (FL). Diverses machines, d'une valeur comptable totale de 100 000 francs (frais d'acquisition 500 000 francs, valeur vénale 350 000 francs), ont été transférées du siège principal à l'établissement stable.

Quelles sont les conséquences du transfert des machines pour l'impôt sur le bénéfice?

Solution

Imposition des réserves latentes existantes de 250 000 francs (= 350 000 francs – 100 000 francs)

Base légale déterminante: art. 61b LIFD, art. 24d LHID

**Exercice 7**

Les charges extraordinaires comprennent notamment le poste suivant:
dividendes selon décision AG 10 000 francs
Indiquez les conséquences fiscales par rapport au bilan commercial/
compte de résultat.

Solution**Conséquences**

Le bénéfice imposable augmente de 10 000 francs.
Le capital imposable diminue/augmente de 0 francs ou ne change pas.

Exercice 8

Le compte de résultat 2020 provisoire d'Echo SA affiche un bénéfice net de 87 000 francs. Une libéralité d'utilité publique en faveur de la Croix-Rouge de 20 000 francs a été comptabilisée, et une provision pour impôts de 30 000 francs a été constituée pour la clôture de l'exercice 2020. Hormis la provision pour impôts, aucune autre charge fiscale n'a été comptabilisée pour l'exercice 2020.
Calculez la libéralité d'utilité publique maximale fiscalement admise et les impôts dus. Quelle écriture au sens du droit commercial est nécessaire pour éviter une correction fiscale concernant la provision pour impôts?

Solution**Calcul**

Bénéfice selon compte de résultat	CHF	87 000
+ libéralités d'utilité publique comptabilisées	CHF	20 000
+ provision pour impôts comptabilisée	CHF	30 000
= bénéfice avant libéralité d'utilité publique et impôts	CHF	137 000
(137% du bénéfice après libéralité d'utilité publique et impôts)		

Libéralité d'utilité publique maximale fiscalement admise

20% du bénéfice net après libéralité d'utilité publique et impôts
= CHF 137 000 / 137 × 20

CHF 20 000

Impôts dus

17% du bénéfice net après libéralité d'utilité publique et impôts
= CHF 137 000 / 137 × 17

CHF 17 000

Écriture au sens du droit commercial

Provision pour impôts sur charges fiscales 13 000 francs